



Direction des ressources humaines, finances et services généraux  
Le Directeur

## Invitation à présenter une demande de participation

---

**Objet : Procédure concurrentielle avec négociation No CPN 597 – « Exploitation du service de restauration de la Cour des comptes européenne »**

Madame, Monsieur,

### 1. Objet

La Cour des comptes, dont le siège est à Luxembourg (Kirchberg), envisage la passation de marchés dans le but de sélectionner des prestataires de services pour ses activités de restauration d'entreprise et leur contrôle.

Le marché a pour objectif la conclusion de deux contrats-cadre ayant pour objet:

- ✓ Lot 1 : exploitation des services de restauration et prestation de services annexes pour la Cour des comptes européenne
- ✓ Lot 2 : prestations de contrôles quantitatifs et qualitatifs de services de restauration de la Cour des comptes européenne

Les documents de marché comprennent l'avis de marché mentionné ci-dessus, la présente lettre d'invitation, le cahier des charges accompagné de ses annexes, notamment le projet de contrat.

Les documents de marché sont exclusivement disponibles en ligne via le lien suivant :  
<https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=2272>

Les candidats peuvent introduire leur demande pour un lot uniquement.

### 2. Déroulement de la procédure

La présente procédure de marché comporte deux étapes :

1<sup>ère</sup> étape : Vérification des critères d'exclusion et de sélection

Dans un premier temps, si vous êtes intéressé par ce marché, vous devez soumettre une demande de participation dans l'une des langues officielles de l'Union européenne, accompagnée des documents nécessaires pour la vérification des critères d'exclusion et de sélection.

2<sup>ème</sup> étape : Vérification de la conformité de l'offre aux exigences minimales fixées dans le cahier des charges et comparaison des offres eu égard aux critères d'attribution

Dans un deuxième temps, seuls les candidats retenus lors de la 1<sup>ère</sup> étape seront invités à soumettre une offre.

Toute offre reçue d'une personne physique ou morale n'ayant pas été invitée à soumissionner sera rejetée.

### 3. Transmission et présentation des demandes de participation

Si vous êtes intéressé par ce marché, je vous invite à faire parvenir votre demande de participation **en triple exemplaire** (un original et deux copies munies d'un cachet « copie ») et rédigées dans l'une des langues officielles de l'Union européenne.

La transmission des demandes de participation se fera au choix du candidat:

- a) par envoi par la poste ou par messagerie transport au siège de la Cour des comptes (voir adresse ci-après), **au plus tard le 18 avril 2017**, auxquels cas la date d'envoi est retenue, le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt faisant foi ; ou
- b) par dépôt au siège de la Cour des comptes (voir adresse ci-après) **au plus tard le 18 avril 2017, à 17h00**. Dans ce cas, le dépôt de la demande fera l'objet de la production d'un reçu daté et signé par l'agent du service « Réception » de la Cour des comptes européenne auquel les documents auront été remis. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 ; il est fermé les samedis, dimanches et jours fériés de la Cour des comptes.

**La soumission par courrier électronique ou fax n'est pas autorisée.**

Le candidat devra en outre respecter les modalités suivantes :

- l'envoi ou le dépôt des trois exemplaires devra être effectué sous double enveloppe ou emballage, fermé(e) par tout moyen approprié et **portant une marque distinctive permettant d'identifier l'expéditeur** ;
- sur l'enveloppe/ l'emballage **extérieur**, il est demandé de faire figurer l'adresse et les mentions suivantes :

Cour des comptes européenne  
Réception – Procurement Service  
12, rue Alcide De Gasperi  
L – 1615 Luxembourg

**Procédure concurrentielle avec négociation No CPN 597**

**« Appel d'offres - Ne pas ouvrir par l'agent de la réception ni par aucune personne non habilitée »**

- sur l'enveloppe/emballage intérieur, il est demandé de faire figurer les mentions suivantes:

**Cour des comptes européenne  
Procédure concurrentielle avec négociation No CPN 597**

- Demande de participation de la société .....-

**« Appel d'offres - ne pas ouvrir par l'agent de la réception ni par aucune personne non habilitée »**

Les demandes de participation ne respectant pas, par ailleurs, les modalités visées ci-dessous seront considérées comme irrecevables.

Toute demande de participation devra :

- être signée par le candidat ou son mandataire dûment habilité ;
- être établie suivant les formulaires-types de réponse figurant dans le dossier de demande de participation (annexe 3).

Le dossier de demande de participation (annexe 3) contient tous les formulaires-types de réponse et précise tous les documents à rédiger pour soumettre une demande de participation.

En cas d'absence des pièces justificatives ou des documents demandés, la demande pourra être exclue.

Les frais occasionnés pour la préparation et l'envoi de la demande de participation seront intégralement à la charge du candidat et ne seront pas remboursés.

#### **4. Validité de la demande**

Le candidat est tenu de maintenir toutes les conditions de sa demande de participation pendant 6 mois après la date limite de dépôt des demandes de participation.

#### **5. Conditions générales**

La soumission d'une demande entraîne pour le candidat:

- l'acceptation intégrale du règlement financier et des règles d'application du règlement financier<sup>1</sup> auxquels sont soumises la procédure de marché et l'exécution du contrat ;
- l'acceptation intégrale des conditions contenues dans les documents de marché ;
- l'engagement irrévocable d'exécuter le contrat aux conditions de son offre au cas où celui-ci est retenue ;
- la renonciation à ses propres conditions de vente, de travaux et/ou de prestations de services ;
- la reconnaissance d'avoir pu apprécier l'étendue et la qualité des prestations demandées, ainsi que des difficultés possibles.

---

<sup>1</sup> Voir point 9 « Cadre juridique »

La demande présentée(s) lie le candidat pendant l'exécution du contrat s'il en devient l'attributaire.

Dès l'ouverture de la demande par la Cour des comptes, l'ensemble des documents fournis deviennent la propriété de cette dernière et sont traités de façon confidentielle.

## 6. Contacts avec l'institution

Pendant toute la procédure, les contacts entre la Cour des comptes et les candidats ne sont autorisés qu'à titre exceptionnel. Ils ne peuvent intervenir que dans les conditions suivantes :

- avant la date de clôture du dépôt des demandes :
  - à l'initiative des candidats, la Cour peut fournir des renseignements supplémentaires ayant strictement pour but d'explicitier la nature du marché.  
Les demandes de renseignements supplémentaires, doivent être adressées par le lien "Créer une question" de l'onglet "Questions et Réponses" de la page Ted-eTendering correspondante (<https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=2272>).  
Il ne sera répondu à aucune demande de renseignement supplémentaire reçue moins de cinq jours ouvrés avant la date de clôture du dépôt des offres.
  - de sa propre initiative, la Cour peut informer les intéressés de toute erreur, imprécision, omission ou toute insuffisance matérielle dans la rédaction des documents d'appel d'offres.
  - le cas échéant, les renseignements supplémentaires et les informations précitées seront publiés sur le site "Ted-eTendering" (<https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=2272>). Cette page web est mise à jour régulièrement et les candidats ont la responsabilité de vérifier les mises à jour et modifications apportées pendant la durée de l'appel d'offres.
- après l'ouverture des offres
  - dans le cas où une demande donnerait lieu à des demandes d'éclaircissement ou s'il s'agit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans la rédaction de la demande, la Cour des comptes peut prendre l'initiative d'un contact avec le candidat, ce contact ne pouvant conduire à une modification des termes de la demande.

## 7. Conclusion du marché

La présente invitation à présenter une demande de participation ne constitue aucun engagement de la part de la Cour des comptes. Celui-ci ne prend naissance qu'à la signature du contrat avec l'attributaire retenu.

La Cour peut, jusqu'à la signature du contrat, soit renoncer au marché, soit annuler la procédure de passation du marché, sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le cas échéant, cette décision serait motivée et portée à la connaissance des candidats.

Les candidats seront informés de la suite qui aura été réservée à leur demande de participation par courrier électronique uniquement. Ils sont tenus de fournir, dans les coordonnées mentionnées dans

leur demande, une adresse de courrier électronique valide et de consulter régulièrement leur messagerie.

## **8. Données à caractère personnel**

Le suivi de votre réponse à l'invitation à participer ou à soumissionner impliquera l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel (par exemple : nom, adresse, CV). Ces données seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires, et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, les réponses aux questions et les données à caractère personnel demandées sont nécessaires pour l'évaluation de demande, conformément aux spécifications de l'invitation à présenter la demande de participation, et seront traitées uniquement par les services responsables du présent marché à cette finalité. D'autre part, les données personnelles peuvent, le cas échéant, être transférées à l'auditeur externe de la Cour des comptes européenne, à l'Instance des Irrégularités Financières, aux services de l'Office européen de Lutte Anti Fraude (OLAF) de la Commission européenne et à la Commission dans le cadre de la mise en œuvre du système de détection rapide et d'exclusion ([http://ec.europa.eu/budget/explained/management/protecting/protect\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/budget/explained/management/protecting/protect_fr.cfm)).

Sur demande, vous pouvez obtenir la communication de vos données à caractère personnel et vous pouvez demander la rectification de toute donnée personnelle inexacte ou incomplète. Pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de la Cour. Vous avez le droit de saisir à tout moment le Contrôleur européen de la protection des données en ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel.

Vos données à caractère personnel peuvent être enregistrées et traitées dans le système de détection rapide et d'exclusion si vous vous trouvez dans l'une des situations visées à l'article 106 du RF. Cette disposition concerne tant les candidats en tant qu'opérateurs économiques que les personnes ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur lesdits opérateurs économiques.

## **9. Cadre juridique**

La présente procédure de marché public et son exécution sont gouvernées par :

- Règlement financier (UE, EURATOM) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n°1605/2002 du Conseil (JO L298 du 26/10/2012), tel qu'amendé, ci-après, le « règlement financier » ;
- Règlement délégué (UE) no. 1268/2012 de la Commission du 29 octobre 2012 relatif aux règles d'application du règlement (UE, Euratom) no. 966/2012 du Parlement européen et du Conseil relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (JO L362 du 31/12/2012), tel qu'amendé, ci-après, les « règles d'application du règlement financier ».

La procédure pour la passation du présent marché est une procédure concurrentielle avec négociation conformément à l'alinéa 1.d de l'article 135 des règles d'application du règlement financier.

## 10. Annexes

Font partie intégrante de la présente procédure, les annexes ci-après :

- 1a. Projet de contrat (lot 1)
- 1b. Projet de contrat (lot 2)
2. Cahier des charges avec ses annexes
3. Dossier de la demande de participation (ce dossier contient tous les formulaires-types de réponse et précise tous les documents à rédiger pour soumettre une demande)

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Zacharias Koliass